

Sujet : [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien sur la commune de Forges (Charente Maritime)

De : Michel BRONCARD <michel.broncard1731@orange.fr>

Date : 06/02/2019 15:07

Pour : EnquêtePublique17Pref. <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jean-Claude Rolquin

Monsieur,

Au titre "d'accompagnement du projet", **la Sté Vol V prévoit une somme de 288 000 euros.**

Cette somme, d'après la publicité de l'entreprise (ci jt) peut être utilisée pour " le remplacement d'une chaudière", pour "l'isolation de bâtiments communaux" ou "d'aménagements de mares"Projets qui me semblent peu en rapport avec le projet.

Par contre cet argent, ne pourrait il pas être utilisé pour dédommager les futurs riverains qui verront leurs biens immobiliers dévalorisés dus à l'installation de ces gigantesques machines.

Bien entendu, je donne un avis défavorable à ce projet.

Michel Broncard

17700 St Pierre d'Amilly

— Pièces jointes : —

Vol V Fond local ..PDF

30 octets

- **Montant :**
 - ✓ 12.000 € / MW installé
 - ✓ Utilisable lors de la mise en exploitation du parc éolien

- **Utilisation :**
 - ✓ Accompagnement de projets communaux dans les domaines énergétiques, paysagers et environnementaux.
 - ✓ Exemples de réalisations :
 - ✓ Remplacement de chaudière
 - ✓ Isolation bâtiments communaux
 - ✓ Aménagement de mares
 - ✓ Plantation de haies



Sujet : [INTERNET] projet FORGES

De : Alain BOUCHET <abouchet@cargo17.fr>

Date : 06/02/2019 15:40

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jean Claude ROLQUIN,

Bonjour Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'évolution de ce projet, et de la décision de Monsieur le Préfet de diligenter une enquête publique.

Directement concerné par des projets voisins Aigrefeuille, Saint Christophe, La Jarrie je me demande où va s'arrêter cet entêtement, et cette « folie des hommes » - voir le très beau film sur un sujet connexe de Renzo MATINELLI en 2002 avec Michel SERRAULT et Daniel AUTEUIL - dans le développement incessant et quasi anarchique de ces entreprises.

A en lire la presse, on le constate *trop d'éolien tue l'éolien...* Et ce n'est sans doute pas par hasard que des responsables politiques de renom national Xavier BERTRAND, Dominique BUSSEREAU par exemple s'insurgent contre *le trop, c'est trop*. D'autant qu'il y a encore quelques jours, Monsieur Charles KAPPENSTEIN, professeur émérite de l'université de POITIERS, développait à LA ROCHELLE devant un auditoire de plus de 300 personnes ses craintes et ses certitudes sur la dangerosité de l'éolien en général et en matière de production de CO2 en particulier. Ce Monsieur est un expert.

Sur le dossier précis de FORGES, faut-il vous le rappeler, Monsieur l'enquêteur :

- Des mâts de près de 200 mètres de haut à 750 mètres des habitations ; pour rappel, en Allemagne, même à l'époque du délire éolien la distance minimale des habitations était de 2 000 mètres..
- Des nuisances visuelles jour et nuit pour les riverains,
- Du bruit (important), des effets dits stroboscopiques non sans conséquences sur la santé des humains et des animaux ; les témoignages médicaux tirent la sonnette d'alarme.
- La dévalorisation du foncier. A cet effet, je suis surpris que la presse soit si taisante sur les revendications de ceux qui battent le pavé depuis quelques semaines sur ce sujet ; pour nombre d'entre eux qui n'ont pas grand-chose, la maison familiale qui valait 100 ne vaudra plus que 75 ou 80 si ce projet aboutit. Ces chiffres émanent des notaires eux-mêmes. Qui plus est, les cour d'appels – ANGERS, ORLEANS.. – viennent de faire droit à des plaignants, et ont annulé des ventes en-cours au motif de la diminution de la valeur du bien vendu. **La situation est donc grave.** Les promoteurs éoliens jouent à l'apprenti sorcier, souvenez-vous du scandale de l'amiante par-exemple, pas si ancien. Les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Quant à la qualité du paysage de nos Charentes je vous laisse juge, Monsieur l'enquêteur. Pour information, et cela émane du ministère du Tourisme au Portugal, l'Algarve, destination préférée des touristes de l'Europe du NORD, a perdu plus de 30 % de ses visiteurs depuis l'installation massive de l'éolien. Ne faut-il pas tirer tous les enseignements de ces réalités ?

Une « écologie » génératrice de tonnes de béton dans nos terres agricoles – mes grands parents ont cultivé les betteraves sur les champs de FORGES – n'est pas l'écologie à laquelle nous aspirons. Renvoyer sournoisement la « patate chaude » de la dépollution des sols aux générations futures est inconséquent, indigne, condamnable...

Pour toute ces raisons, je vous confirme donner un avis défavorable à ce projet autant inutile que générateur de nuisances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'enquêteur, mes courtoises salutations.

Alain BOUCHET

06 83 81 07 83

Alain BOUCHET
06 83 81 07 83

Veillez noter mon nouvel e-mail : abouchet@cargo17.fr